

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2011 :**Projet de nouvelle déchetterie interco SJI/Martignas : développement durable ou "destruction durable" des bords de jalle ?... La CUB n'y est pour rien !**

5 absents de la majorité et 2 de l'opposition, tous excusés.

	principales décisions	vote F. GUILLEMET	commentaires
n° 1	Démission de la 5° adjointe, Madame MARTY	"blanc"	nouvelle " <u>ancienne</u> " conseillère municipale : Mme SANTINI. Maitena BRU devient la nouvelle 5° adjointe. <i>La démission de l'adjointe ne serait-elle pas la conséquence d'une "confusion des genres" au niveau de la gestion du personnel municipal et d'un désaccord avec la nouvelle DGS ?</i>
n° 8	Modification des tarifs des spectacles	"pour"	Les tarifs les plus bas sont revus à la hausse (selon grille Iddac)... un 1er pas vers la limitation des <u>déficits récurrents</u> du programme culturel local, peu ambitieux (budget de seulement 100 ke en 2011 comparé à 3,64 Me de dépenses de fonctionnement !).
n° 10	déchetterie interco SJI/Martignas acquisition d'un terrain de 20 000 m2	"abstention"	Refus de la majorité de communiquer le montage financier global du projet de la future déchetterie interco, avec des arguments "tordus" de l'adjoint aux finances ! On peut s'interroger sur la cohérence du choix d'un terrain en bordure de jalle et à proximité de la future base de loisirs !! (<i>le silence de l'élu vert est étonnant !</i>)
n° 11	rapport sur les déchets 2010	<i>lecture sans vote</i>	lire mon intervention en séance : constat d'un <u>déficit de gestion</u> de 100 ke environ et interrogation sur la taxe sur les ordures ménagères <u>en 2012 : taux en hausse ?</u>) absence d'informations sur le contrat VEOLIA.
n° 14	avis sur le projet du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Gironde	"abstention"	lire mon intervention en séance : " pas d'avis tranché " à court terme. Les enjeux de développement économique à long terme et de déplacements/transports sont au cœur de l'analyse. Le sujet de la construction d'une aire de grande Métropole <u>ne sera pas refermé pour autant</u> après l'adoption d'un SDCI à fin 2011 ! ; ce n'est qu'une étape...